

# MES PIEDS FACE AU DIABETE

LORS DU PREMIER RENDEZ-VOUS  
AVEC VOTRE PÉDICURE-PODOLOGUE  
**AVEC OU SANS ORDONNANCE,**  
CELUI-CI VA EFFECTUER DES TESTS POUR ÉVALUER  
L'ATTEINTE DU DIABÈTE AU NIVEAU DES PIEDS ET  
VOUS DONNERA DES CONSEILS ADAPTÉS AUX  
PIEDS DIABÉTIQUES.



**CE BILAN EST PRIS EN CHARGE  
PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE 1/AN.**



## GRADE 0

Pas de problème de sensibilité, ouf tout va bien mais je n'oublie pas de **prendre soin de mes pieds !**



**PAS DE PRISE EN CHARGE  
DE SOIN DE PEDICURIE  
PAR LA SECURITE SOCIALE.**

## GRADE 1

Début de perte de sensibilité, **il faut être vigilant.**



## GRADE 2

Perte de sensibilité associée à une/des déformation(s) du pied et/ou associée à une pathologie des artères des membres inférieurs. **Une surveillance régulière doit être mise en place.**



**PRISE EN CHARGE  
DE 5 SEANCES  
DE PEDICURIE  
PAR AN.**

## GRADE 3

Amputation au niveau du membre inférieur ou antécédent d'une plaie qui a mis plus de 3 mois à cicatriser, et si présence d'une plaie. **Une surveillance accrue doit être mise en place.**



**PRISE EN CHARGE  
DE 6 À 8 SEANCES  
DE PEDICURIE  
PAR AN.**

**CETTE VISITE EST À RENOUVELER TOUS LES ANS**

Nb : Veuillez à avoir votre attestation ALD sur vous,  
votre professionnel de santé peut être amené à vous la demander.